

OCBM Brabant Wallon du 20 mai 2025 - Documents préparatoires **Points 2.5 pour avis : Prochaines évaluations de l'offre TEC**

Contexte

Sur base du processus « Evaluation de l'offre de bus TEC », l'AOT (Autorité Organisatrice des Transports – SPW MI) pilote la réalisation de deux étapes d'évaluation pour chaque ligne de bus créée ou significativement modifiée (une première étape après 18 mois appelée « évaluation intermédiaire » et une seconde après 3 ans de la mise en service) en intégrant les parties prenantes concernées. Chaque étape d'évaluation comprend l'établissement d'un plan d'actions. L'objectif de ces évaluations est de s'assurer de la pertinence des offres mises en place et d'identifier les actions nécessaires à l'amélioration de l'attractivité de l'offre sur ces lignes pour contribuer au transfert modal visé par la Wallonie.

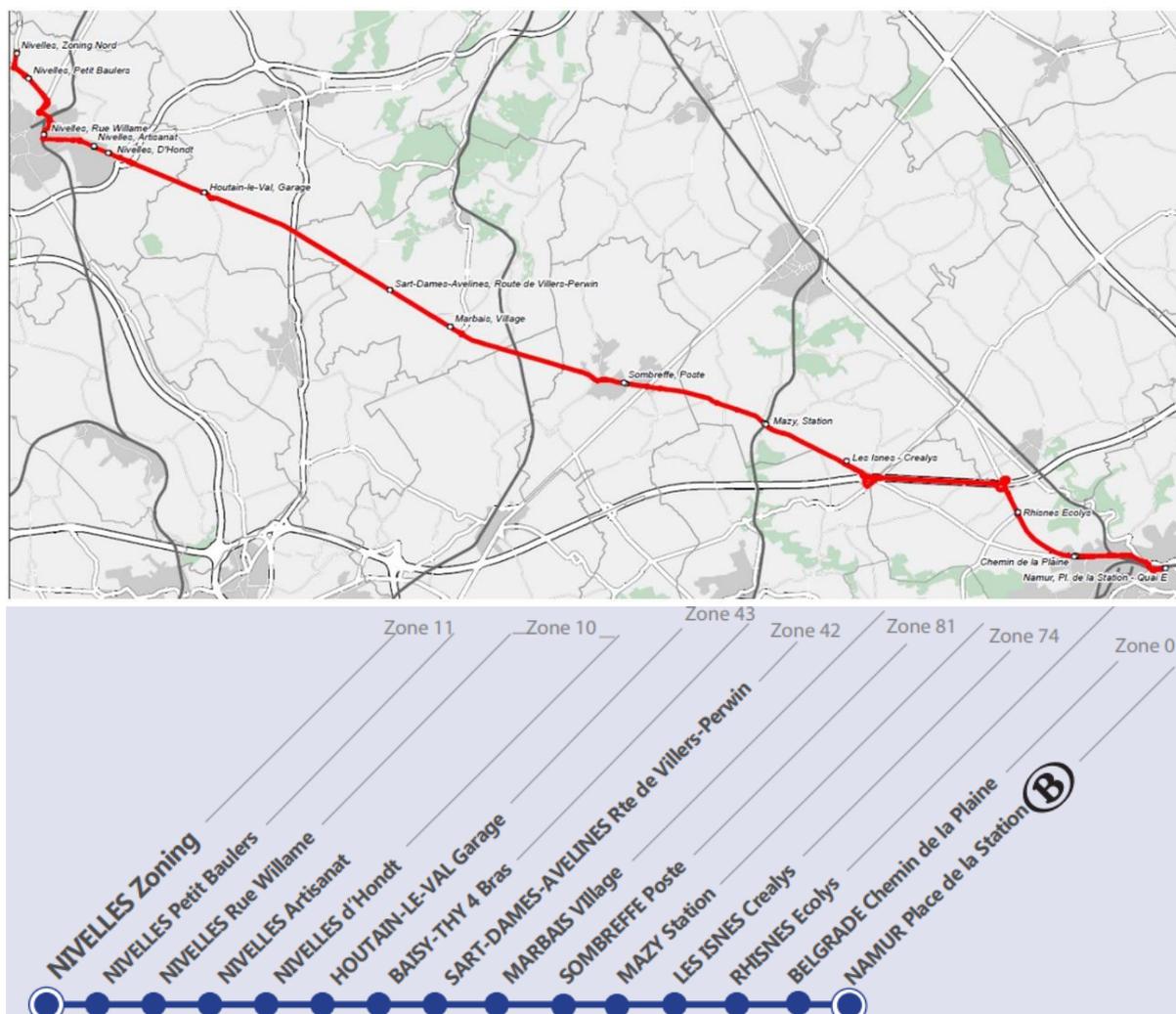
Lors de chaque session d'OCBM, la liste des lignes qui font l'objet d'une évaluation à court terme est présentée afin:

- De sensibiliser l'ensemble des acteurs à la démarche d'évaluation ;
- Que l'Organe puisse mettre en évidence à priori les principaux enjeux à prendre en compte dans l'évaluation de chacune des lignes concernées.

Les prochaines évaluations qui concernent le bassin de mobilité du Brabant Wallon sont :

- La ligne Express E5 Nivelles- Namur (Evaluation finale)
- La ligne Express E1 Jodoigne-Louvain-la-Neuve-Ottignies (Evaluation intermédiaire)
- Plusieurs lignes du Quadrant Sud de Louvain-la-Neuve (Evaluation finale)

Ligne Express E5 Nivelles-Namur à évaluer



www.wallonie.be
N° vert : 1718 (informations générales)

La ligne E5 Nivelles-Namur a été mise en œuvre en 2019. Commercialisée dans un premier temps en tant que ligne WEL W05 sous réservation, l'offre ne circulait qu'en heures de pointe, elle a été transformée en ligne E5 sans réservation et renforcée en octobre 2020 et septembre 2021, elle dispose depuis d'une offre toute les heures en semaine de 6h à 20h et toutes les deux heures le samedi.

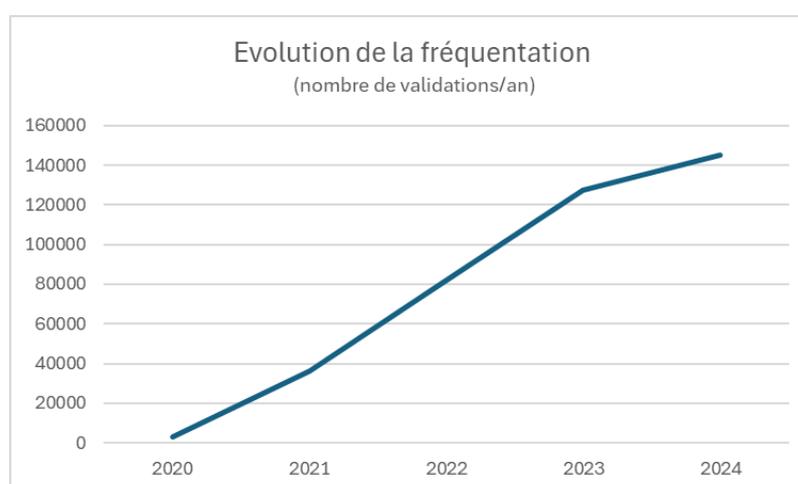
Une évaluation intermédiaire a été réalisée au printemps 2022 et a abouti un plan d'action dont les principales actions étaient les suivantes :

- Elargissement de l'amplitude horaire par l'ajout d'un parcours supplémentaire entre 21h et 22h (OTW) ;
- Renforcement de la fréquence en heure de pointe pour atteindre un bus toutes les 30 min (OTW) ;

- Aménagement d'infrastructure priorisant les bus à l'entrée de Ville de Namur et de Nivelles (SPW Routes) ;
- Aménagements d'arrêts (OTW).

Suite à cette évaluation intermédiaire, l'OTW a renforcé l'offre en heure de pointe à un bus toutes les 30 minutes. L'amplitude horaire n'a, quant à elle pas évolué.

La ligne E5 enregistre une croissance continue de ses fréquentations depuis 2020.



Une analyse de performance est réalisée sur base des deux indicateurs suivants qui illustre le succès rencontré par la ligne :

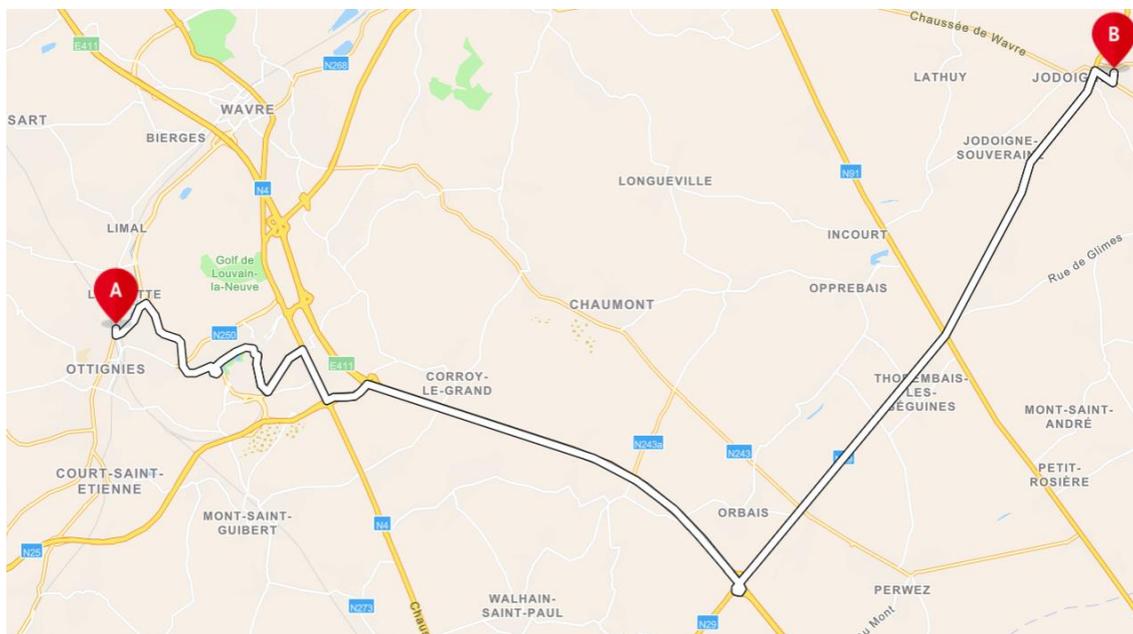
- V/K soit le nombre de validations annuel / le nombre de kilomètres annuels parcourus,
- V/N soit le nombre moyen de validations par parcours.

Le V/K (entre septembre et décembre 2024) de la E5 est de **0,32** et le V/N est de **15,66**. Ce qui est légèrement inférieur à la moyenne des lignes de même type (Express) (V/K 0,45 et V/N de 18,83) mais reste acceptable.

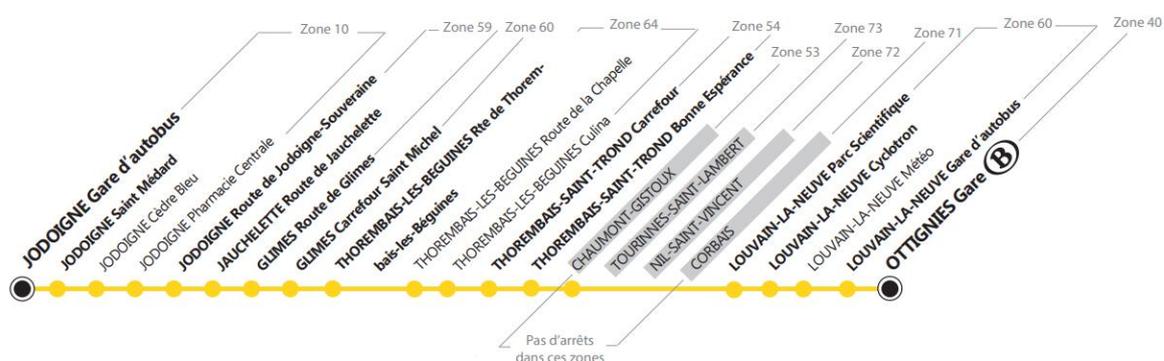
Les principaux enjeux de l'évaluation finale identifiés par l'AOT sont dès lors :

- L'analyse de la performance de renfort d'offre en HP
- Le renforcement de l'amplitude horaire en soirée
- Le suivi de l'aménagement des arrêts, cheminements et priorisation bus
- L'analyse de la complémentarité avec le train.

Ligne Express E1 Jodoigne-Louvain-la-Neuve-Ottignies à évaluer



www.wallonie.be
N° vert : 1718 (informations générales)



La ligne Express E1 n'a pas subi d'importantes modifications ces dernières années, même si l'ensemble des ambitions régionales pour cette liaison n'ont pas encore été atteints. Au vu de son caractère structurant pour connecter l'est du Brabant wallon au pôle d'OLLN et au réseau structurant de transport public à LLN et Ottignies, il est apparu intéressant de pouvoir évaluer cette ligne afin d'en améliorer l'attractivité.

La ligne Express E1 circule entre Ottignies – Louvain – la – Neuve et Jodoigne avec une fréquence de 1 bus par heure entre 6h et 20h en semaine, avec des renforts en heure de pointe et 1 bus toutes les deux heures entre 10h et 19h le samedi.

L'analyse des performances de la ligne montre une croissance continue des fréquentations depuis 2020.

	2020	2021	2022	2023	2024
V/K	0,09	0,44	0,61	0,80	0,86
V/N	2,94	14,78	20,25	27,07	28,19

Les V/K et V/N sont supérieurs aux moyennes des lignes de même type (Express) (V/N de 18,83 et V/K 0,45). On peut donc en déduire que la ligne fonctionne bien.

Au vu de ces constats, les principaux enjeux identifiés par l'AOT sont dès lors :

- L'identification des besoins en infrastructures nécessaires à l'aménagements des mobipôles de la ligne, notamment la desserte complémentaire de Walhain à hauteur de la sortie 10 de l'E411 ;
- L'analyse de l'opportunité du renforcement de l'amplitude horaire ;
- L'analyse de la complémentarité avec d'autres lignes Express à LLN et avec le train à Ottignies.

Quadrant Sud de Louvain-la-Neuve (Lignes 27, 34, 51 et 52) à évaluer

Précédant de quelques mois la mise en œuvre du processus régional de redéploiement piloté par l'Autorité Organisatrice des Transports, l'OTW avait entamé fin 2019 une étude d'évolution/création de lignes TEC dans le quadrant sud de Louvain-la-Neuve reprenant les communes de Chastre, Mont-Saint-Guibert, Villers-la-Ville et Walhain. Début 2020, l'OTW a introduit sa demande de modification/création d'offres sur base des résultats de son étude, à laquelle l'AOT avait marqué un refus initial. Ces demandes de modification, par leur ampleur, leur interdépendance et leur ancrage sur un territoire défini, constituaient en effet dans les faits un redéploiement de l'offre au sens de l'article 19 du Contrat de Service Public 2019-2023. Si la proposition de redéploiement était appuyée par une analyse de fréquentation de l'offre TEC actuelle, par des demandes de Communes et d'usagers actuels, l'absence d'analyse de données de flux de mobilité (tout mode) via l'établissement d'un diagnostic plus complet, avait mené à penser que ce redéploiement ne répondrait pas entièrement aux besoins de mobilité de la zone. Il s'agissait enfin de s'assurer de la complémentarité des offres remaniées avec le réseau structurant de transport public en évolution :

- le train ;
- la création dans la foulée de la ligne Express E6 « Gembloux – Louvain-la-Neuve- Wavre » sur la N4 ;
- l'ambition de desserte de Walhain par la E1 Jodoigne – Ottignies une fois les aménagements réalisés à la sortie de la E411.

Suite à la décision ministérielle de néanmoins mettre en œuvre le réseau étudié par l'OTW au sud de Louvain-la-Neuve, l'AOT a délivré les autorisations d'exploitation nécessaires à l'OTW avec la perspective d'évaluer l'offre déployée.



Une évaluation intermédiaire a été réalisée au printemps 2022 pour la nouvelle ligne 51 « Villers-la-Ville – Louvain-la-Neuve » desservant aussi Mont-St-Guibert et la ligne 52 « Gembloux - Louvain-la-Neuve » desservant aussi Chastre et Mont-St-Guibert. Les résultats de celle-ci ont été présentés à l'OCBM de mai 2022 qui a remis l'avis suivant :

« L'Organe prend acte du premier bilan réalisé pour les lignes 51 « Villers-la-Ville – Louvain-la-Neuve » et 52 « Gembloux – Louvain-la-Neuve » créées en 2020 et de l'absence de plan d'action dans l'attente de l'étude de redéploiement Brabant Centre.

L'Organe recommande de maintenir l'offre des lignes 51 et 52 en l'état dans l'attente de l'évaluation de la ligne E6 et de son impact sur la ligne 52. »

Un premier bilan de la ligne E6 a été dressé en avril 2024. Un autre atelier a eu lieu récemment en avril 2025 concernant les lignes 27, 34, 51, 52. Des enjeux de correspondance, d'horaire et de sécurisation d'arrêts ont été mis en évidence.

Les indicateurs de performance des lignes sont les suivants :

	V/K	V/N	Type de ligne	V/K moyen de ce type de ligne	V/N moyen de ce type de ligne
Ligne 27 : Chastre – Saint-Géry – Gembloux	0,58	10,09	Secondaire	0,75	15,89
Ligne 34 : Chastre – Walhain – Mont-Saint-Guibert – Louvain-la-Neuve	0,93	22,72	Secondaire	0,75	15,89
Ligne 51 : Villers-la-Ville – Saint-Géry – Mont-Saint-Guibert – Louvain-la-Neuve	0,77	20,30	Secondaire	0,75	15,89
Ligne 52 : Gembloux – Chastre – Louvain-la-Neuve	0,91	13,75	Principale	1,16	25,98
E6 : Gembloux – Louvain-la-Neuve – Wavre	0,66	20,53	Express	0,45	18,83

www.wallonie.be
N° vert : 1718 (informations générales)

Si les lignes 34, 51 et E6, avec plus de 20 montées en moyenne par passage, enregistre des fréquentations satisfaisantes, les fréquentations des lignes 27 et 52, qui sont toutes deux relativement parallèle à la E6, sont inférieures à la moyenne des lignes de même type et nécessiteront dès lors des adaptations en vue d'une optimisation de l'offre sur l'axe Gembloux – Louvain-la-Neuve.

Au vu de ces constats, les principaux enjeux identifiés par l'AOT pour l'évaluation intégrée des lignes 34, 27, 51, 52 et E6 sont dès lors :

- Analyse de la concurrence entre la ligne Express E6 et les lignes 27 et 52 ;
- Organisation des correspondance ;
- Complémentarité horaire ;
- Sécurisation et aménagement des arrêts structurants ;
- Anticipation de l'impact sur la ligne 34 de l'ambition de desserte de Walhain par la ligne Express E1.

Proposition d'avis de l'Organe :

L'Organe prend acte que les lignes TEC 34, 27, 51, 52, E1, E5 et E6 feront l'objet d'une évaluation durant le prochain semestre.

Il identifie les enjeux suivants à prendre en compte dans cette évaluation :

- **Ligne Express E5 :**
 - L'analyse de la performance de renfort d'offre en heures de pointe ;
 - Le renforcement de l'amplitude horaire en soirée ;
 - Le suivi de l'aménagement des arrêts, cheminements et priorisation bus ;
 - L'analyse de la complémentarité avec le train ;
 - (à compléter par l'Organe)
- **Ligne Express E1 :**
 - L'identification des besoins en infrastructures nécessaires à l'aménagements des mobipôles de la ligne, notamment la desserte complémentaire de Walhain à hauteur de la sortie 10 de l'E411 ;
 - L'analyse de l'opportunité du renforcement de l'amplitude horaire ;
 - L'analyse de la complémentarité avec d'autres lignes Express à LLN et avec le train à Ottignies ;
 - (à compléter par l'Organe)
- **Quadrant Sud de Louvain-la-Neuve (lignes E6, 27, 34, 51, 52) :**
 - Analyse de la concurrence entre la ligne Express E6 et les lignes 27 et 52 ;
 - Organisation des correspondances ;
 - Complémentarité horaire ;
 - Sécurisation et aménagement des arrêts structurants ;
 - Anticipation de l'impact sur la ligne 34 de l'ambition de desserte de Walhain par la ligne Express E1 ;
 - (à compléter par l'Organe)

L'Organe recommande à l'ensemble des parties prenantes de contribuer activement aux ateliers d'évaluation qui seront organisés par l'AOT en vue d'optimiser l'offre et d'en améliorer son attractivité.

**CONTACT**

Département de la Stratégie de la Mobilité et de l'Intermodalité
 Autorité Organisatrice des Transports collectifs et partagés
 Boulevard du Nord, 8
 B - 5000 NAMUR

Julie DUVIVIER
 Gestionnaire en mobilité
 Tél. : 081 77 29 46
 Julie.duvivier@spw.wallonie.be